


Créé par des militants CGT et FSU

« *La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat* » *Henri Krasucki*



pacte Hollande-Gattaz : rien à négocier !

Du côté du pouvoir la messe est dite.
La "négociation" de contreparties n'est qu'une mise en scène.

signature du trio CFTD-CFTC-CGC sorti miraculeusement "majoritaire" du test de représentativité à la grande "surprise" de Michel Sapin et du Haut Conseil du Dialogue Social



- Le vote final éventuel au parlement sans possibilité d'amendement par une majorité socialiste aux ordres même si c'est avec certains états d'âme de la part de certains.

Certes la direction confédérale de la CGT reconnaît cela d'une certaine manière, mais elle n'en tire pas les conséquences dans la droite ligne de collaboration de classe définie par Thierry Lepaon il y a quelques jours au "Nouvel Economiste" :

« Il n'existe à la CGT aucune opposition de principe face au patronat. L'entreprise est une communauté composée de dirigeants et de salariés (...) et ces deux populations doivent pouvoir réfléchir et agir ensemble dans l'intérêt de leur communauté. »

1. Parce que le patronat le clame : il ne veut pas d'engagements précis !
 2. Parce-que les cadeaux, les exonérations qui sont déjà massifs n'ont jamais créés d'emplois mais ont alimentés les dividendes des actionnaires
 3. parce que le pouvoir a écrit par avance le scénario qui est celui déjà mis en œuvre pour l'adoption du pacte de flexibilité de l'emploi (ANI) :
- un accord en sous-main entre le MEDEF et la CFTD
 - un simulacre de concertation, de conférence sociale
 - la menace d'un vote au parlement par dessus la tête des « partenaires sociaux si pas d'accord
 - un simulacre de désaccord Medef-CFTD et au final, ô miracle la

Alors il faut que les bases de la CGT et les militants mettent les pieds dans le plat.

Comme de nombreux militants et de nombreuses structures l'ont déjà dit "**il n'y a rien à négocier**" c'est le pacte lui même dont il faut exiger le retrait en menant campagne pour le dénoncer et en organisant l'action pour que monte un mouvement d'ensemble pour faire aboutir ce rejet.

C'est ce que proclament les :

UD CGT, FO Solidaires et FSU de Paris
UD CGT, FO Solidaires et FSU du Puy de
Dôme
UD CGT, FO Solidaires et FSU de Maine
et Loire
UD CGT, FO Solidaires et FSU de Haute
Loire
UD CGT, FO Solidaires et FSU de Loire
Atlantique
UL CGT de Chalon sur Saône
Union locale CGT de Brétigny-sur-Orge
CGT des organismes sociaux
...

Alors dès à présent préparons
l'après 18 mars, la montée en force
de la protestation syndicale et
populaire ici et maintenant , sans
illusions sur les actions d'une CES
assujétie à l'Union européenne et au
mirage d'une Europe sociale.

**PACTE DE RESPONSABILITÉ : HOLLANDE VEUT
GAGNER LA CONFIANCE DES ENTREPRISES**



Représentativité

C'est au nom d'une représentativité "*majoritaire*" que Sapin et le gouvernement socialiste ont décidé que le trio CFDT-CFTC-CGC pouvait en quelque sorte donner une légitimité à un accord.

Sur la base de résultats placés sous le contrôle du ministère du travail et d'une « Haute autorité » et s'agissant de résultats d'entreprises sous la possibilité d'intervention du patronat.

Mais si on se rapporte aux dernières élections prud'hommales (2008-2009) qui sont une mesure plus juste et plus indépendante de l'intervention patronale on a les résultats suivants :

CGT+FO : 33,98+15,81 = **49,79 %**
CFDT-CFTC-CGC : 21,81+8,20+6,25 = **36,26 %**

Donc un bloc signataire des accords sociaux très nettement minoritaire.

Vous comprenez donc pourquoi
entre autre Sapin ne veut plus
d'élections prud'hommales ?

Pour adhérer au Front syndical de Classe :

- Adhésion individuelle : 30 euros par an (10 pour les bas revenus) Chèque (à l'ordre de "Front Syndical de Classe") à envoyer au trésorier : **Jacky OMER/FSC 11 rue de Tivoli 13005 MARSEILLE**
- Adhésion de syndicats et d'organisations de base : contacter le trésorier ou nous écrire à frontsyndical.classe@laposte.net courriel : frontsyndical.classe@laposte.net